



République Française
Liberté, Egalité, Fraternité

Département du Loiret
Arrondissement d'Orléans
Commune d'Ingré

DECISION N° DC.23.006
portant sur

**La modification en cours d'exécution n°4 du marché 2021-008 lot n°6
relatif aux travaux de rénovation et d'aménagement de la salle Guy
Durand de la ville d'Ingré**

Le Maire,

Vu l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales relatif à la délégation du conseil municipal au Maire,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération du conseil municipal N° DL 20.029 en date du 28 mai 2020 autorisant le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur au seuil de marchés formalisés défini régulièrement par décret ainsi que toute décision concernant les avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

DECIDE

Article 1^{er} : Une modification en cours d'exécution est nécessaire conformément à l'article R2194-2 du code de la commande publique et au marché 2021-008 lot n°6 relatif aux travaux de rénovation et d'aménagement de la salle Guy Durand à Ingré dont le titulaire est la société GAUTHIER SAS, ZA Les Montées, 3 rue Jean-Baptiste Corot, 45073 ORLEANS CEDEX 2.

Dans le cadre des travaux de rénovation de la salle Guy Durand, il est nécessaire de supprimer la prestation de fourniture et pose d'un Vescom Print sur la largeur du panneau du mur « ouest » y compris les retours.

En conséquence, la moins-value est de - 3 571,20 € HT, soit - 4 285,44 € TTC

Le montant initial du marché est de : 43 149,31 € HT, soit 51 779,17 € TTC

Le montant du marché suite aux modifications en cours d'exécution n°1, n°2 et n°3 était de 43 473,01 €, soit 52 167,61 € TTC.

Le nouveau montant du marché est de : 39 901,81 € HT, soit 47 882,17 € TTC.

Article 2 : La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget de la commune.

Article 3 : Monsieur le Maire s'engage à rendre compte à la prochaine réunion du conseil municipal de la présente décision.

Article 4 : Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente décision qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification et de sa transmission au représentant de l'Etat

Article 5 : La présente décision sera transcrite au registre des décisions du Maire.

Article 6 : Le Maire d'Ingré est chargé de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera adressée à :

- Madame la Préfète du Loiret et de la Région Centre-Val de Loire
- Monsieur le Receveur Percepteur d'Ingré

A Ingré, le **04 JAN. 2023**



Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été :
Transmis au représentant de l'Etat le : **04 JAN. 2023**
Publié ou notifié-le : **04 JAN. 2023**
Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE INGRE

Utilisateur : Le Tumelin SYlvie

Paramètre de la transaction :

| | |
|---|--|
| Type de transaction : | Transmission d'actes |
| Nature de l'acte : | Actes réglementaires |
| Numéro de l'acte : | DC_23_006 |
| Date de la décision : | 2023-01-04 00:00:00+01 |
| Objet : | Modification en cours d'exécution n°4 du marché 2021-008 lot n°6 relatif aux travaux de rénovation et d'aménagement de la salle Guy Durand de la ville d'Ingré |
| Documents papiers complémentaires : | NON |
| Classification matières/sous-matières : | 1.1 - Marchés publics |
| Identifiant unique : | 045-214501694-20230104-DC_23_006-AR |
| URL d'archivage : | Non définie |
| Notification : | Non notifiée |

Fichier contenus dans l'archive :

| Fichier | Type de fichier | Taille du fichier |
|---|-----------------|-------------------|
| Nom métier : | | |
| 045-214501694-20230104-DC_23_006-AR-1-1_0.xml | text/xml | 980 |
| Nom original : | | |
| DC.23.006 - MECE GAUTHIER.pdf | application/pdf | 221057 |
| Nom métier : | | |
| 99_AR-045-214501694-20230104-DC_23_006-AR-1-1_1.pdf | application/pdf | 221057 |

Cycle de vie de la transaction :

| Etat | Date | Message |
|----------------------------|------------------------------|------------------------------------|
| Posté | 4 janvier 2023 à 16h33min00s | Dépôt initial |
| En attente de transmission | 4 janvier 2023 à 16h33min01s | Accepté par le TdT : validation OK |
| Transmis | 4 janvier 2023 à 16h33min03s | Transmis au MI |
| Acquittement reçu | 4 janvier 2023 à 16h33min11s | Reçu par le MI le 2023-01-04 |